

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 9 (1912)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.

pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

NEUVIÈME ANNÉE

N° 11

NOVEMBRE 1912



NOVEMBRE

Nos campagnes ont revêtu leurs plus riches parures automnales ; les forêts se sont colorées des teintes les plus suaves ; mais tout ce luxe somptueux offre un charme qui dispose plutôt à la mélancolie, à la tristesse, cela ne dit rien à nos braves butineuses. Ce n'est

pas le décor du renouveau plein de joyeuses promesses, mais le dernier reflet des beaux jours qui vont nous quitter pour longtemps.

Le mois de septembre nous a amené une bise froide ; il paraît que l'hiver va commencer son règne de bonne heure ! Nos pauvres bêtes, qui n'ont eu qu'une saison bien courte et bien mauvaise, se sont déjà retirées dans leurs quartiers d'hiver et malheur à l'apiculteur qui a renvoyé leur approvisionnement au mois d'octobre. Ce n'est qu'au prix de nombreuses victimes que ce travail s'est fait et l'hiver en demandera encore davantage.

C'est le moment de faire une revue de nos rayons de réserve avant de les réduire. Dans les rayons de hausse où il y avait

eu un peu de ponte pendant l'été on trouve quelquefois des nids de pollen qui n'ont pas leur place là. Celui qui a du loisir fait bien de sortir avec un couteau pointu ce pain d'abeilles ; cela est possible avec un peu de soin sans gâter le fond des cellules. D'un seul coup il attrapera deux mouches : il débarrassera ainsi les rayons d'un lest inutile, nuisible même et ce pollen formera au printemps une nourriture stimulante de premier ordre s'il est serré dans un bidon et couvert d'une couche de miel pendant l'hiver. En bien des endroits la réclusion précoce a empêché les abeilles de faire une provision suffisante de pollen, cette matière si nécessaire pour un bon hivernage et un développement normal au printemps.

Au commencement de novembre, on met la dernière main à l'hivernage. Après un coup de raclette sur le plateau on pose les cartons huilés ; on ouvre les trous de vol dans toute la largeur en abaissant les glissoires à six millimètres ; si ce n'était la peur des souris nous laisserions volontiers les trous de vol grands ouverts, les abeilles s'en trouveraient probablement d'autant mieux. Une forte colonie, bien approvisionnée sait toujours se défendre contre le froid, mais elle ne peut rien contre une mauvaise aération. L'air est un facteur bien plus important qu'on ne le croit généralement ; aussi les apiculteurs les plus intelligents s'en sont beaucoup occupés de tout temps. En Bretagne on ménage un trou grillé d'un décimètre carré dans le plateau ; en Angleterre on met pendant l'hiver une espèce de hausse entre le plateau et le corps de ruche ; M. Bosset établit un sous-sol claustrant sous sa ruche et pour nos Dadant j'aimerais aussi un plus grand espace sous les cadres pendant l'hiver. Du reste nous avons un moyen facile à employer, de petites cales minces sous les corps de ruche rendent un excellent service à cet égard ; au printemps on les ôte de bonne heure.

Nous recommandons surtout aux novices de ne pas oublier que la Société a une belle bibliothèque à leur service gratuit. Il suffit d'envoyer une carte à M. Mercier et l'ouvrage demandé arrive le port payé pour le retour.

Ulr. GUBLER.

LES ABEILLES ET LES FLEURS

(SUITE)

(Voir page 205)

Les nombreuses observations faites pour se rendre un compte exact des rapports des abeilles avec les fleurs ont, en quelque sorte, autorisé à conclure que les couleurs attirent les abeilles et que celles-ci savent parfaitement bien les distinguer, mais on n'a cependant pas

encore de preuves directes à cet égard. On ne sait pas non plus comment l'abeille découvre pour la première fois les fleurs où elle peut trouver pâture et nous devons admettre, jusqu'à preuve du contraire, qu'elle est guidée par l'aspect général du végétal, par le parfum subtil qui s'échappe de la corolle et dont les émanations sont souvent insaisissables pour nos organes ; peut-être aussi est-elle dirigée par un autre sens que nous ne connaissons pas encore, mais qui la conduit sûrement, car il a été remarqué que des abeilles, transportées à de grandes distances, au milieu d'une flore toute différente de celle qu'elles avaient habituée, se posaient sans aucune hésitation sur les fleurs les plus nectarifères.

Si les fleurs se sont transformées pour mieux attirer les insectes, ceux-ci, de leur côté, se sont, dans bien des cas, modifiés pour pouvoir tirer tout le parti possible des services qu'ils rendent aux fleurs. On remarque tout spécialement ces modifications chez deux groupes importants, les papillons et les abeilles. Bien que l'organisation tout entière de ces deux groupes d'insectes participe aux rapports avec les fleurs, les parties qui chez eux ont été le plus profondément changées sont la bouche et les pattes qui s'écartent le plus des espèces voisines.

Chez les fleurs, certaines dispositions de structure semblent destinées à faciliter les visites des insectes, mais il importe d'ajouter qu'il en est aussi d'autres destinées, selon toute probabilité, à les défendre contre les visiteurs fâcheux qui les dépouilleraient de leur nectar sans leur rendre aucun service. C'est ainsi que quelques-unes se couvrent de poils rudes et pointus, qu'elles sont comme enduites d'une substance visqueuse, que leur surface est lisse pour ne donner aucune prise à l'insecte qui voudrait se poser dessus. Dans d'autres cas, l'entrée de la fleur est obstruée de façon à ménager juste l'espace nécessaire pour permettre à l'abeille d'insérer sa trompe effilée ; certaines fleurs, enfin, constituent de véritables boîtes dans lesquelles les abeilles seules peuvent pénétrer. Je rappelle en passant la fleur de l'aristoloche. Celle du gouet lui ressemble beaucoup. Mais ce n'est pas tout encore, les plantes se sont, on le dirait, ingénérées à multiplier les pièges et les appâts qui doivent attirer et retenir les insectes.

Ainsi les organes mâles de quelques fleurs sont doués d'une véritable irritabilité et les insectes qui en approchent sont inévitablement saupoudrés de pollen qu'ils transportent sur les fleurs femelles. Chez la plupart des crucifères, le côté des anthères qui s'ouvre est tourné vers le pistil tant que la fleur est jeune, mais avant d'arriver à maturité ces anthères se retournent de façon à présenter leur arrière au stigmate et déverser le pollen sur les visiteurs à la recherche du nectar. Dans les fleurs pendantes où le pistil se trouve placé

au-dessous des anthères, le stigmate n'est jamais situé à l'extrémité où il recueillerait nécessairement le pollen qui tombe ; il est au contraire à la base de l'organe où le pollen ne peut guère l'atteindre, mais où il se trouve forcément en contact avec les insectes qui entrent dans la fleur.

Un dernier exemple typique est puisé dans les rapports de l'abeille et de l'esparcette. Cette légumineuse qui ne saurait être fécondée sans le concours de l'abeille, produit, comme vous le savez, du nectar en abondance et de qualité supérieure attirant les insectes en foule. Survient-il une pluie durant la floraison, les visites intéressées des abeilles sont arrêtées et toutes les fleurs épanouies pendant ce temps demeurent stériles, alors que les autres, fleuries par le beau temps, donnent toujours des graines arrivant à maturité. Or comme nous devons toujours avoir présent à l'esprit, ce fait que la fructification est le principal but de l'acte fécondatif, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer toute l'ingéniosité des moyens mis en œuvre par la nature pour obtenir ce résultat.

Etant donné la grande diversité des fleurs, on comprend qu'elles ne peuvent, ni ne doivent être fécondées de la même façon. Il faut tantôt que l'insecte pénètre entièrement dans la corolle, comme dans une pièce dont la porte se refermerait derrière lui ; tantôt il n'y introduit qu'une partie de son corps ou même simplement ses organes buccaux. Autant d'espèces, autant de modes de faire. Dans le premier cas, lorsque l'abeille arrive aux nectaires, elle a, le plus souvent, tout le corps imprégné de la poussière fécondante que les étamines ont déversées à son passage, et comme le corps de l'insecte entre forcément en contact avec le stigmate, qu'il y reste parfois pendant tout le temps qu'elle aspire le nectar à sa portée, la fécondation s'opère invariablement à ce moment. Dans d'autres cas, l'abeille doit forcer le passage et brusquer les organes qui défendent l'entrée du sanctuaire. Cette violence faite à la fleur encore vierge ne peut s'accomplir sans qu'une parcelle de pollen tombe sur le stigmate et produise la fécondation qui assure la vie future de la plante.

Si la nature met ainsi tout en œuvre pour favoriser la fécondation croisée, c'est qu'elle veut ce mode de fertilisation parce qu'il est favorable aux végétaux dont il accroît la force et la rusticité et dont il assure la descendance. On a dit qu'avec ce mode de faire, la disparition des espèces et l'extermination des races n'était qu'une affaire, de temps ; mais que l'on se rassure. D'abord, toutes les forces et toutes les volontés humaines sont impuissantes contre la loi divine, puis, qu'on soit aussi sans souci quant à la mobilité des types. Il existe, à la connaissance des hommes, beaucoup de plantes qu'une longue fécondation croisée a profondément modifiées ; mais ces trans-

formations n'ont pas nui aux espèces et elles ont toujours davantage favorisé l'intervention des insectes. Même si ces métissages déterminent la mobilité des types, ce résultat est encore très favorable à la plante à laquelle ils permettent en quelque sorte de choisir entre les diverses variétés, celle qui peut le mieux s'adapter à ses propres conditions de vie en lui donnant plus de force et de résistance tout en accroissant sa descendance. Nous ne pouvons attribuer qu'aux visites des abeilles les caractères d'un grand nombre de fleurs qui ont peu à peu subi des modifications importantes. Les insectes de leur côté ont aussi subi de grandes évolutions qui continuent encore afin de toujours mieux pouvoir s'adapter aux fleurs et en tirer tout ce qu'elles peuvent leur donner.

La plante, aussi bien que l'être animé, a un instinct qui s'élève parfois aux proportions d'une passion véritable. Elle a le désir de son bien-être, le besoin impérieux de vivre, la soif de prospérer. Elle sait se détourner des obstacles qui peuvent entraver son développement, ainsi que des voisinages qui lui nuiraient. C'est surtout à l'époque fiévreuse de la floraison qu'elle manifeste son étonnante énergie ; c'est alors qu'elle atteint le plus haut degré de développement et de vie, qu'elle prend des formes symétriques, qu'elle se pare de vives couleurs, qu'elle émet des parfums, qu'elle est d'une sensibilité quasi-animale, qu'elle sort pour ainsi dire de l'isolement pour se lier davantage avec le monde qui l'entoure. Fixée sans espoir de déplacement, la plante captive jette vers son amie, vers son compagnon ailé un regard d'amicale confiance et lui offre le surplus de sa substance en échange du service qu'elle lui demande. C'est ainsi que l'insecte, en établissant entre les fleurs un commerce nécessaire, vivifie et féconde, suscite de nouvelles et innombrables existences.

Lorsque la plante est là, devant nous, vivace et fleurie, dans tout l'épanouissement, dans toute la plénitude de sa vie et de sa beauté, ayant parcouru, semble-t-il, tout le cycle de son développement, nous ne sommes cependant pas encore au dernier acte de la transformation végétale. Nous avons encore à assister à l'apparition de la semence, au fruit que nous devons à l'infatigable et laborieuse abeille, à ce petit auxiliaire que Michelet a si bien nommé le pontife ailé de l'hymen des fleurs. Combien est juste cette dénomination lorsqu'on sait jusqu'à quel point son intervention est indispensable. La fleur fraîchement éclosée, dans le merveilleux éclat de sa jeunesse, dans toute l'auréole de sa beauté, attend. L'insecte survient joyeux, allègre, affairé, comme pour reconnaître la place dans laquelle son instinct lui apprend qu'il doit pénétrer parce qu'il y trouvera le nectar qui ne se distille nulle part ailleurs. Mais la forteresse est défendue, de longues et raides étamines surmontées d'anthères gonflées de

pollen en barrent l'entrée. Il faut les écarter et l'abeille s'y emploie, des mandibules, de la tête, des pattes et du corps tout entier. Dans cette lutte amicale et bienfaisante où le vaincu trouve tout autant de profit que le vainqueur, les anthères blessées et déchirées laissent échapper leur contenu fécondant, ce pollen parfumé, germe mystérieux qui inonde le corps de l'intrus, le couvre de poussière. Mais celui-ci n'en a cure pour l'instant, il poursuit son œuvre de violence et finit par atteindre, tout au fond de la corolle, à la naissance du pistil, le but convoité, ces réservoirs débordant du liquide sucré qui constitue une provende abondante et toujours renouvelée.

Dans cette œuvre si importante et toujours renouvelée de la fécondation des plantes, bien des insectes y contribuent, mais la part qu'ils accomplissent n'est que peu de chose comparée à celle des abeilles, parce qu'à l'encontre de nos butineuses, ils ne sont pas présents dès le début du printemps, quand les arbres fruitiers sont en fleurs et qu'ils ne se nourrissent de nectar et de quelque peu de pollen que pendant une courte période de leur existence, tandis que l'abeille en consomme toute sa vie et dans tous ses états. Son rôle est donc, ainsi que vous le voyez, bien plus important que celui de tous les autres insectes réunis.

Aussi l'abeille est-elle entre tous, le type par excellence créé pour présider à l'hymen des fleurs ; une place prépondérante lui appartient dans toutes les contrées où elle peut vivre, sous tous les climats qui lui sont propices et, chose digne de remarque, c'est aussi dans les contrées, sous les climats qui lui sont favorables que l'on rencontre la plus grande quantité de fleurs, les plus belles, les plus odoriférantes, aux plus vives couleurs, abstraction faite des fleurs doubles qui, malgré leur parfum, ne sont d'aucune utilité pour elle.

Sa tâche est si bien définie, si utile, si nécessaire, sa vie si indispensable et si unie à celle de la fleur que, par un phénomène qui finit par nous paraître banal tant il se renouvelle régulièrement, nous voyons l'insecte se multiplier à l'infini, en légions ailées, actives et rayonnantes au moment même où les fleurs ont le plus besoin de son concours, où elles sont prêtes à lui rendre, en retour du service important qu'elles en attendent, une table abondamment servie et un menu toujours renouvelé. Puis, les fleurs fécondées, la tâche accomplie de ce côté-là, nous la voyons ensuite diminuer en nombre dans sa demeure, pour ne plus former, durant la mauvaise saison, qu'un petit noyau, uniquement destiné à assurer plus tard le développement nouveau de la famille et le renouvellement des devoirs qui lui ont été imposés. Il en est de l'abeille comme de la plante qui se pare de ses plus beaux atours pour l'acte nuptial et qui, une fois l'avenir assuré, se diminue, se rapetisse, se concentre, se réduit à l'état de

squelette, de racine ou de germe pour traverser la saison morte. Les abeilles et les fleurs sont si étroitement liées que leurs vies se confondent en quelque sorte. La même nécessité les unit et l'on peut se demander si les services rendus à l'agriculture par les butineuses ne sont pas plus importants par la contribution à la fécondation des plantes que par le miel qu'elles nous procurent.

Une des conséquences des rapports qui lient les abeilles et les fleurs, c'est leur adaptation réciproque, adaptation dont les résultats sont tout simplement merveilleux. Quand on s'arrête à étudier la structure des insectes en général, ce qui frappe au premier abord, c'est comment chacun a une forme appropriée à son genre de vie. Ils ont le corps fusiforme pour la plupart. Ceux-là seulement qui ne vivent pas des plantes ou qui ne sont pas appelés à fouir, présentent une autre disposition. Parmi ceux qui vivent de la fleur et pour elle, l'abeille est entre tous admirablement bien adaptée pour remplir sa tâche. Son corps est gracieusement allongé, de formes parfaites, ses ailes qu'une ingénieuse disposition fait plaquer sur le corps, afin d'occuper moins de place, lui permettent de pénétrer sans peine jusqu'au fond des corolles.

Quoi qu'il en soit, plus on approfondit le sujet qui nous occupe, plus on étudie la question si intéressante des rapports qui existent entre les fleurs et les abeilles, plus on est émerveillé des ressources que les uns trouvent chez les autres et des services qui sont réciproquement rendus. Mais il n'est pas possible d'expliquer ces rapports par l'hypothèse d'un instinct aveugle ; il faut, au contraire, y voir le fait que l'abeille a reçu une mission à laquelle on ne saurait la soustraire et qu'elle doit nécessairement remplir pour vivre. Vouloir la sortir de là serait la condamner à une fin prochaine.

(A suivre.)

FORESTIER.

LA « RASSENZUCHT »

Encore l'élevage des reines ! diront beaucoup de lecteurs du *Bulletin* en voyant ce titre. Hélas, oui. Je mets courageusement (!) la faute sur M. Gubler, notre cher président qui a insisté pour que je lui envoie ces quelques notes qui ont été présentées à Bulle, ce printemps, lors de la réunion de la Société romande. Avouez que c'est difficile de renouveler ce sujet tant de fois traité. Mais le « patron » a ordonné et j'obéis pour lui faire plaisir.

La modestie n'est pas la vertu cardinale des dirigeants de la Société suisse allemande d'apiculture. Dans toutes les feuilles, petites ou grandes, apicoles, avicoles, agricoles ou autres « coles », ils ont

publié, et en insistant soigneusement, à grand renfort de réclame, les résultats obtenus par leur société. Faisant grand état de leur nombre de ruches resté à peu près le même, ils ont souligné que le déficit des ruches en Suisse était attribuable à la Suisse romande et de ce fait ils tiraient une nouvelle occasion de faire un panégyrique enflammé en l'honneur de leur élevage de reine de race noire. Ce déficit que nous ne pouvons pas nier, a bien des causes diverses : erreurs de statistiques, erreurs de recensement, déclarations insuffisantes du nombre des ruches par peur de l'impôt, etc.

En outre M. Mercier nous a dit dans son travail que malgré les stations d'élevage et leurs reines peintes, marquées, contrôlées, les résultats pratiques et positifs, c'est-à-dire le miel récolté est en notre faveur à nous Suisses romands.

Cependant, hâtons-nous de le dire, cette réclame d'au delà de l'Aar aura eu pour effet de secouer notre apathie et c'est pour cela que j'ai tenu à donner connaissance dans notre *Bulletin*, du recensement fédéral et des conclusions qu'on pouvait en tirer.

Que conclurons-nous à notre tour ? Qu'il n'y en a point comme nous ? Gardons-nous en ! Ce serait le meilleur moyen de fermer la porte au progrès toujours possible. Conclurons-nous le contraire ? c'est-à-dire que nous n'avons qu'à nous mettre à la remorque de la *Bienenzeitung* et de ses protagonistes. Encore moins. Mais sachons tirer enseignement de leur façon de procéder.

Qu'est-ce que cette *Rassenzucht* ?

M. le Dr Kramer l'expose dans une brochure volumineuse, très bien illustrée et ordonnée, que je recommande à tous ceux qui lisent l'allemand. Ce sera une étude profitable à bien des points de vue. Il décrit avec minutie la psychologie de l'abeille ; c'est là une étude originale des dispositions de l'insecte à tous les instants et dans tous les états.

Comment sont-ils arrivés à cette race noire qu'ils préconisent ? Après avoir constaté les défauts de la race italienne trop imprudente, difficile à acclimater vraiment ; de la race carniolienne ensuite, grande essaimeuse et oubliant à force d'être prolifique, d'amasser des provisions ils en sont venus à choisir la race du pays, race brune ou noire dont il restait encore un certain nombre de colonies dans des ruchers reculés et isolés. Ils ont observé que cette race, tout à fait acclimatée si elle n'était pas d'une extraordinaire fécondité, ni trop précoce, procédait avec prudence et récoltait ses provisions d'abord, puis un surplus modeste, mais régulier. C'est du moins la caractéristique idéale qu'ils donnent de cette race et sur bien des points ils ont raison, encore que 1912 risque d'affaiblir cette confiance.

Alors, avec une méthode sévère, une persévérance digne des éloges

les plus mérités, ils ont peu à peu multiplié ces colonies en les sélectionnant ; ils ont établi des stations d'élevage éloignées de tout autre rucher. Dans ces stations, une de ces colonies idéales est amenée, c'est la souche-mère ; tout autour, groupées avec goût et en un sens très pratique, se rangent les ruchettes miniatures ou boîtes à fécondation. Dans ces boîtes, un demi kilo d'abeilles, dont on a sévèrement exclu tous les mâles, reçoit une cellule royale, provenant de la souche-mère, dont la reine une fois éclos ne pourra être fécondée que par les mâles de la station. Ainsi, avec une sécurité relative peut-être encore, mais en tout cas avec les plus grandes chances possibles de succès, ils n'auront que des reines d'une descendance sûre et authentique.

Je ne vous décrirai pas les procédés, très minutieux, cela m'entraînerait à une conférence de deux heures ou plus. Ce que je viens d'en dire suffit à marquer les grandes lignes. Ce qu'il y a à admirer, c'est la façon méthodique, sûre et persévérante dont ils poursuivent un but bien défini : la sélection de cette race noire et la suppression graduelle de toute autre race, car leurs visées vont jusque-là, pour le territoire où s'étend leur influence.

Pour y arriver, ils ont un état-major brillant et plus que convaincu de conférenciers tout d'abord, puis d'éleveurs triés sur le volet et obligés de fournir chaque année rapport et statistique sur les résultats de leur élevage. Puis en sous-ordre, d'autres éleveurs, assistant chaque année à des cours théoriques, puis pratiques fort bien organisés, avec un programme précis et méthodique encore. Enfin ces sous-éleveurs répandent à leur tour la bonne nouvelle et le bon grain, c'est-à-dire les bonnes reines noires, dans leurs régions respectives.

Avec une organisation pareille, s'ils n'ont pas encore convaincu tout le monde, il faut... qu'il y ait des raisons bien graves les mêmes probablement que celles qui nous poussent nous-mêmes à ne pas obéir à tous les arguments qu'on avance en faveur de la race noire.

Du haut de leur élevage scientifique et méthodique, ces messieurs nous regardent avec pitié. On pourrait leur répondre bien des choses. Je me limiterai à ce que M. Mercier prouve par des chiffres et que l'on peut appuyer aussi par la simple argumentation.

Le but, je pense, est le même pour nos Confédérés que pour nous : produire du miel. Les conditions sont-elles exactement les mêmes ? Non. D'une façon générale, nous avons une récolte courte et printanière ; il nous faut une race d'abeilles qui soit précoce et prolifique, tandis que les Suisses allemands peuvent se contenter d'une abeille plus calme, de sang plus froid, puisque leur récolte s'échelonne sur une plus grande période, à poussées moins fortes, mais plus durables. Donc nous ne jetterons pas notre dévolu avec la même décision et la même conviction sur la race noire.

Remarquons d'autre part qu'on s'est trop emballé à un certain moment pour l'italienne — on en revient — trop peut-être. Puis on s'est emballé pour la carniolienne — on en revient aussi. Les Suisses allemands reviendront peut-être aussi de la noire, noire, noire, trop sélectionnée et trop consanguine ; 1912 pourrait bien les y aider !

Alors ? La croisée, italo-carniolienne, italo-noire, etc. Oui. Mais quelle fixité peut-on obtenir ? Quel croisement poursuivre ? Et comment ? La difficulté est grande et... je ne veux pas me lancer plus loin : cinq *Bulletins* entiers n'y suffiraient pas.

Dans les races de bétail, on choisit celle qui convient le mieux aux conditions climatologiques et à la configuration physique du pays. Cette race peut subir des modifications appelées par le goût de l'éleveur ou le genre de vie du bétail, par la nourriture, par la sélection qu'on lui fait subir. Il doit en être de même dans notre très modeste rayon d'activité.

La vraie méthode (ce que je dis là a déjà été dit bien des fois) n'a rien de bien nouveau et cela même lui donne de la force. Elle consistera à élever :

1. En temps favorable, à l'essaimage, pendant la période d'élan et de force de la ruche ; pendant ce temps où les larves peuvent être nourries copieusement, richement et avec tous les éléments nécessaires à leur bonne et forte constitution.

2. N'élever que des reines issues de colonies ayant fait leurs preuves non pas une année exceptionnelle seulement, mais plusieurs années de suite ; ne faire élever, si les essaims n'en sortent pas, que par ces bonnes ruchées fidèles et solides, à l'exclusion de toute autre. Et, comme le disait M. Auberson en réponse à un de mes articles du *Bulletin*, supprimons autant que possible et par tous les moyens imaginables, les mâles des ruches médiocres.

Ces deux principes suffisent, me semble-t-il, à nous sélectionner peu à peu, non pas une race pure, et archi-pure et pour la couleur pure de laquelle on sacrifiera des choses essentielles, mais une abeille robuste, active, et qui nous produira ce que nous en attendons tous, le plus de miel possible. S'il y a un anneau jaune à sa robe, je trouverai cette robe de mon abeille d'autant plus belle que j'aurai plus de peine à soulever la hausse. Et ainsi nous pourrions dire aux éleveurs de Zurich, Saint-Gall et autres lieux : Venez donc voir ce que nos malheureuses bâtardes ont fait et faites-nous voir ce que vos pur-sang ont maigrement récolté.

Mais, et c'est là une conclusion dernière, imitons nos Confédérés dans leur activité comme société. Organisons comme eux des cours pratiques d'élevage ; nous trouverons nous aussi des hommes, non

pas peut-être des théoriciens enflammés pour une cause étroite, mais des praticiens qui soient heureux de faire des élèves.

Nous devons agir pour inviter le plus grand nombre possible d'apiculteurs à procéder rationnellement ; car seul, on ne peut pas grand'chose : si je sélectionne mes colonies, si je détruis les mâles de ruches médiocres, si j'élève avec soin de mes meilleures ruches seulement... et si d'autre part mon voisin n'en fait pas autant, tout mon effort peut ne pas réussir, puisque je ne puis pas choisir l'époux désiré pour ma reine. Les stations d'étalons, c'est-à-dire de sélection des mâles, ne sont pas faciles à trouver dans nos contrées où les agglomérations, et par là les ruchers sont trop rapprochés. Mais peut-être se trouvera-t-il parmi les lecteurs du *Bulletin* des apiculteurs ayant des idées excellentes sur les façons dont on pourrait arriver au but proposé.

Dans cette organisation de cours pratiques, avec démonstration et matériel, suivant un programme précis, il y aurait un beau champ d'activité pour nos sections sous l'égide, la direction et avec l'aide de la Société romande. Et je crois que tous ses membres pourraient en tirer instruction et profit.

SCHUMACHER.

LES EXPÉRIENCES D'UN DÉBUTANT

(SUITE)

(Voir page 200)

4^e Et maintenant, mon cher débutant, que je relate brièvement le résultat des expériences que j'ai enregistrées pendant ces deux dernières campagnes avec mon système de claustration puisque vous avez demandé à l'administrateur du *Bulletin* de le connaître. Ce résultat ? Le voici en quelques lignes : *Il est absolument identique à celui obtenu dans les années antérieures, c'est-à-dire très favorables à tous égards, et n'a rien de problématique. C'est une réalité et des plus encourageantes.*

Je n'ai donc rien à retrancher à ce que vous en savez par mes communications précédentes. En revanche, je puis ajouter une *constatation nouvelle* qui a de la valeur, à savoir que mes quatre colonies à sous-sol claustrant n'ont *pas* essaimé ce printemps, alors que les deux autres, logées provisoirement dans deux ruchettes, calfeutrées dans une double enveloppe avec un soin tout particulier pour les garantir contre les intempéries, mais non pourvues de mon appareil claustrateur, ont *toutes deux* essaimé. Voilà, ce me semble, qui est intéressant à constater pour quiconque n'a pas de parti pris. Et si vous aviez eu l'occasion de remarquer en février et mars la différence *énorme et fondamentale* qui caractérisait l'activité de ces

deux colonies non claustrées, comparativement à celle, non moins caractéristique, des quatre colonies claustrées, comme j'ai pu le faire jour après jour au commencement de cette année 1912, votre conviction serait aussi inébranlable que la mienne. Ah, la comparaison ! Rien ne l'égale quand il s'agit de se faire une opinion fondée.

Depuis lors ces deux colonies occupent des ruches divisibles, spéciales, munies d'un sous-sol claustrant également. *Dorénavant, quelle que puisse être l'importance de mon rucher, je n'y admettrai aucune ruche, de quel type que ce soit, sans appareil claustrateur.* Mon opinion est faite sur ce point. Elle se base sur une expérience suffisamment longue et concluante pour qu'elle soit définitive. C'est si vrai que j'étudie, en ce moment, les plans de mon futur... pavillon, lequel sera aménagé de façon à y loger des colonies claustrables. Je prévois un pavillon pouvant recevoir vingt-quatre ruches claustrables, avec magasin et petit laboratoire, pavillon ultérieurement extensible à quarante-huit ruches claustrables, s'il y a lieu. Il n'y a d'ailleurs pas de difficulté spéciale à appliquer la claustration à un pavillon encore plus important. Mais j'estime qu'un pavillon pouvant, au besoin, abriter jusqu'à quarante-huit ruches est bien suffisant pour nos conditions à nous. Je préférerais toujours posséder deux pavillons de 30 ou 40 colonies chacun plutôt qu'un seul de 60 ou 80 colonies, je sais pourquoi.

Et si j'ai étudié cet hiver l'application de mon système de claustration au pavillon c'est qu'au cours de ces dernières campagnes je suis arrivé à la conclusion que pour faire de l'apiculture *intensive* et *lucrative* le pavillon s'impose chez nous, vu la durée de la miellée.

Nous y reviendrons peut-être, mon cher débutant, sur cette question de l'*aménagement du pavillon claustrant*. En attendant je continuerai à observer la tactique par moi adoptée jusqu'ici, tactique qui consiste à étudier tout d'abord, puis à expérimenter et ensuite à faire part des résultats acquis. En agissant ainsi je me trouve en excellente compagnie et en parfaite communion d'idées avec l'un de nos maîtres, j'ai nommé M. Crépieux-Jamin. Il n'a pas porté, lui, un jugement *a priori*, en cinq secs, comme disent les joueurs d'écarté, sur la valeur de mon appareil claustrant. Il n'a pas déclaré non plus que cet appareil était *très compliqué, très cher, pas pratique*, que sais-je encore, avant de l'avoir employé. Non, en vrai praticien qu'il est — ne confondez pas praticien avec empirique — M. Crépieux-Jamin a tout d'abord cherché à se rendre compte de la valeur des principes sur lesquels se base mon invention. Il a trouvé que ces principes lui paraissaient *solides* (voir l'*Apiculture nouvelle*, du 15 janvier 1912) ; puis il a dit qu'il allait *essayer* l'appareil et qu'il en reparlerait quand il aurait quelque chose à dire. A la bonne heure !

Voilà de la critique bien venue, parce qu'elle se fonde sur l'étude et l'observation. M'emparant de la citation que M. Crépieux-Jamin nous donne à la page 4 de ce numéro de l'*Apiculture nouvelle* précité, je dis avec M. Letombe, professeur à l'Ecole centrale :

« *Au cours de notre carrière industrielle nous avons souvent rencontré des docteurs Tant-Pis qui, à toute époque, trouvèrent qu'il n'y avait plus rien à chercher dans rien, et que, tout étant à l'apogée des perfectionnements les inventeurs perdaient leur temps. Heureusement qu'ils ne sont pas écoutés.* »

J'ajoute pour vous, mon cher débutant, qu'en apiculture aussi nous ne manquons pas de docteurs Tant-Pis. J'en connais. Inclinez-vous respectueusement quand vous les croiserez sur votre chemin, mais — suivant le conseil de M. Letombe — ne les écoutez pas. Agissez, bannissez la contemplation béate, et ne faites pas comme ceux qui disent : il n'y en a point comme nous. Car ici-bas tout se transforme, évolue, rien n'est arrivé à la perfection, ni dans le domaine physique, ni dans le domaine intellectuel, ni dans le domaine moral. N'oublions pas que tous nous sommes assujettis à la loi du travail, et que, quoique apiculteurs, nous ne faisons pas exception à cette règle inflexible. Au contraire. Fouillons donc le beau champ de l'apiculture, il contient encore des trésors cachés et nombreux.

5. Laissez-moi, maintenant, tracer quelques lignes pour éviter un malentendu. Voici :

Les professionnels qui offrent au public mon appareil claustrateur se sont bornés à lui en présenter une application à une ruche qu'ils ont baptisée du nom de *Ruche à sous-sol claustrant de l'ingénieur Bosset*. Cette désignation peut prêter à l'équivoque. En effet, ce que je revendique, comme étant mon invention, c'est l'appareil claustrateur, soit le *sous-sol claustrant*, et non la ruche comme on pourrait aussi le croire à première lecture. Or, ce sous-sol claustrant on peut, moyennant une légère modification, l'appliquer à *n'importe quelle ruche*, je l'ai déjà dit, *même à la ruche en paille des fixistes*. Quant au système de ruche proprement dit j'ai débuté avec deux Dadant-Blatt ordinaires. Comme elles ne répondaient pas à mes vues j'ai projeté et fabriqué moi-même, deux ruches genre Dadant-Alberti, c'est-à-dire feuilletables, système que je considère comme supérieur à la Dadant parce qu'il permet de simplifier beaucoup certaines manipulations, notamment après la pose des hausses. Puis j'ai adapté mon système de claustration à ces quatre ruches.

L'année dernière, enfin, persuadé après plusieurs essais que, tout bons et excellents qu'ils sont ces deux types de ruches ne sont pas encore ce qu'ils devraient être pour faire de l'apiculture *intensive* chez nous, j'ai étudié et fait faire deux nouvelles ruches, d'un type

divisible, avec sous-sol claustrant, sur lequel je fonde de grandes espérances. Ces ruches sont peuplées depuis ce printemps. Car j'entends par apiculture intensive et lucrative le *matériel* et la *méthode* permettant d'obtenir d'une colonie autant de miel en rayons (sections) ou à peu près, que l'on en obtient actuellement, pour l'extraction, avec les Dadant-Blatt. Nous en reparlerons un jour quand j'aurai atteint le but que je poursuis. Ce ne sera pas demain.

Ceci pour vous prouver, mon cher débutant, que je cherche encore la ruche de mes rêves. Oui, je cherche, je fais même appel au concours de l'*énergie électrique* (que les docteurs Tant-Pis me le pardonnent !) pour étudier dans un double ordre d'idées, la solution du problème de la culture intensive des abeilles tel que je le conçois. J'y arriverai, mon petit doigt me l'a dit.

J'ai tout lieu de croire aussi que mon appareil claustrateur me sera d'un grand secours dans l'aboutissement du problème que je me suis posé. Aussi je désirerais, pour hâter la *vulgarisation de la claustration*, que les professionnels fissent de la publicité, pas exclusivement en faveur d'une application concrète à une ruche plus ou moins perfectionnée, mais plutôt en faveur du sous-sol claustrant pour lui, dont la simplicité ne sera pas surpassée je le crois, et dont l'efficacité ne saurait faire le moindre doute dans l'état actuel de la question, qu'on l'adapte à une ruche isolée quelconque, voire même au pavillon.

6. Laverai-je enfin ma conception du reproche que certains professionnels lui ont adressé, à savoir de ne pas être *pratique* ? Non, cela me paraît oiseux. Je me contenterai de leur rappeler la phrase célèbre de La Fontaine : « *Ils sont trop verts et bons pour des goujats.* »

Cette critique me remémore aussi un reproche analogue que mon frère encourut bien avant moi. Il y a environ 35 ans, mon frère aîné introduisait la première faucheuse dans la Basse-Broye. Pendant près de dix années, il fut *seul* à employer cette machine. Les soi-disant praticiens de l'agriculture des environs plaisantaient mon frère à qui mieux mieux. Quoi, chez nous où la propriété est aussi morcelée, une faucheuse ? Mais c'est de la pose, c'est ridicule, ce n'est pas *pratique*, le mot était lâché. Mon frère laissa dire et laissa faire. Quelque dix ans plus tard, un jeune agriculteur de la région, considérant que mon frère persévérait, comprenant aussi que la machine lui donnerait satisfaction, se hasarda à en acheter une. Quelques années plus tard encore, dans le village même où l'on avait le plus critiqué l'initiative de mon frère, les agriculteurs achetaient plus de cinquante faucheuses dans la même saison. Ce fut alors au tour de mon frère de plaisanter ces soi-disant *praticiens... de la sainte rou-*

tine. C'est vous dire, mon cher débutant, qu'il m'est indifférent pour ce qui me concerne personnellement, qu'on dise de mon appareil claustrateur qu'il n'est pas pratique. J'en souris, voilà tout. Il me suffit que la vérité soit en marche, suivant le mot de Zola. Son triomphe final est certain, c'est une question de temps.

Mais, de grâce, n'allez pas vous imaginer que le miel coulera à flots de votre extracteur parce que vous aurez doté vos ruches de la claustration. Ce serait une grosse erreur. Non, il est d'autres facteurs, relisez-moi s'il vous plaît, qui pèsent encore dans la balance. Seulement vous aurez placé dans votre jeu un très gros atout, l'un des plus gros peut-être.

Et plus vous en mettrez dans votre jeu de ces atouts, plus aussi le succès vous sera assuré. C'est ce que je vous souhaite de réaliser.

7. Que je remercie à cette place les apiculteurs qui m'ont donné des encouragements en témoignant un intérêt spécial à la cause que je sers, Il en est un entre autres, étranger, qui m'écrivait dernièrement : « Je crois que je vais renoncer au *Bulletin* puisque vous n'y collaborez plus, » Patience, mon cher confrère ! Continuez donc votre abonnement au *Bulletin*, je vous en prie. Ce serait une faute, une erreur, que de ne pas le renouveler à son échéance.

Puisque, comme moi, vous êtes bilingue, je vous engage à vous abonner *en plus* à l'organe des apiculteurs suisses de langue allemande, à la *Schweizerische Bienenzeitung*. Vous vous en félicitez.

De tous les journaux, politiques, littéraires, sociaux, techniques, agricoles et autres, auxquels je suis abonné, ce sont toujours le *Bulletin*, *l'Apiculture nouvelle*, la *Bleue* (le journal suisse-allemand à couverture bleue) et la *Deutsche illustrierte Bienenzeitung* que j'attends avec le plus d'impatience, parce que j'y trouve toujours quelque chose à glaner. Et si je vous donne le conseil de prendre un contact toujours plus intime avec les publications apicoles, c'est afin qu'un jour vienne où l'on ne dira plus de vous : Monsieur un tel ! Je le connais, il a des ruches, mais.... ce n'est pas un apiculteur. Il faut, au contraire, qu'en prononçant votre nom on puisse dire : Monsieur un tel. Oui, je sais qui c'est ; c'est un apiculteur, il possède un rucher. Cela signifie tout autre chose, n'est-ce pas ? Restez donc fidèle au *Bulletin*, mon cher confrère.

BOSSET, prof.

RECU L OU PROGRÈS

Mon intention n'est pas, en écrivant cet article, d'entrer en lutte avec M. Berger ¹, mais bien plutôt de combattre un système qui, à

(1) Page 211.

mon avis, peut avoir de graves conséquences pour l'avenir de l'apiculture dans notre Suisse romande : Je veux parler de la réintégration de la ruche en paille dans nos ruchers mobilistes, qui est préconisée par M. Berger dans différents articles du *Bulletin*.

Je laisserai de côté, pour aujourd'hui, la question : Fécondité des reines, c'est un sujet assez complexe qui mérite d'être traité à part.

A lire M. Berger, on croirait vraiment que le nombre des ruches diminue de façon inquiétante dans notre pays et qu'il faut y remédier. Il n'en est rien heureusement, et si, par-ci, par-là, de grands ruchers sont devenus déserts, c'est que, probablement, ces ruchers-là étaient mal soignés ou plutôt, pas soignés du tout.

M. Berger cite Gimel avec 200 ruches vides ! rien que ça !

Dans notre pays le climat n'est pas si rude pour qu'on subisse de pareilles pertes sans qu'il y ait de la faute des apiculteurs, je devrais dire des propriétaires d'abeilles.

Un rucher bien dirigé ne doit pas perdre plus du 10 % de ses colonies pendant la période hivernale et dans ce nombre je comprends les orphelines ; mettons encore 10 % de colonies faibles ou mal notées qu'il faut réunir au printemps, nous arrivons à la fin mai avec un rucher réduit du 20 %.

J'ai compté, je crois, largement ; dans plusieurs ruchers ces chiffres ne sont pas atteints.

Les essaims naturels sont presque toujours assez nombreux pour combler ces vides et dans le cas contraire, quoi de plus simple que de faire quelques essaims artificiels ? En ce faisant, on peut au moins choisir sa meilleure race, ce qui n'est pas le cas avec l'essaimage naturel. Que ceux qui ont le bonheur de posséder de bonnes colonies, n'essaient jamais, s'en réjouissent et se mettent courageusement à faire des essaims artificiels ; cela demande des soins certainement, un certain doigté qui ne s'acquiert pas du premier coup, mais le résultat en vaut la peine.

Aussi bien, je crois que ces heureux sont plutôt rares, et plus nombreux sont ceux que l'essaimage contrarie. J'enfonce une porte ouverte en disant qu'une ruche qui essaime est perdue pour la récolte. Alors... je ne vois pas bien où M. Berger veut en venir avec ses ruches en paille, caissettes à macaroni, etc. Avoir une quantité d'essaims ! et puis.... Combler les vides !

Il me paraît plus intelligent d'empêcher ces vides de se produire et pour cela il faut s'occuper de son rucher, ne pas tout prendre et rien laisser, comme c'est souvent le cas, en un mot, il faut être apiculteur.

Arrivons maintenant à la ruche en paille qu'on voudrait voir trôner encore dans nos ruchers mobilistes. Il y a une trentaine d'an-

nées, la lutte était vive entre fixistes et mobilistes et il a fallu la haute compétence des maîtres Bertrand, Dadant, de Layens, etc. pour faire triompher la bonne cause.

La victoire étant restée sans conteste aux mobilistes, la ruche en paille a peu à peu disparu.

Y a-t-il lieu de le regretter ? Oui et non. Oui, car la ruche en paille est parfaite pour le routinier, pour celui qui ne connaît rien à nos méthodes modernes et ne désire pas s'instruire. Non, parce que la ruche en paille est synonyme de routine et que la routine est l'ennemie du progrès.

Permettez-moi de citer ici un petit fait dont je fus témoin étant enfant. J'assistai, avec mon père, à une assemblée où un cours d'apiculture qui avait lieu au rucher du maître Ed. Bertrand dont mon père était le métayer. Un apiculteur, émerveillé de ce qu'il venait de voir et d'entendre se mit incontinent à écrire sur le carnet du rucher :

Au rucher Edouard Bertrand
L'on est remis à son rang
Et l'on est quelque peu triste
De s'être connu fixiste.

J'ignore si la rime est bonne, mais n'était-ce pas joli, cet aveu spontané ?

Il faut être ou fixiste ou mobiliste. De même qu'on ne peut servir deux maîtres, on ne peut être l'un et l'autre. En meublant les ruches en paille pour avoir des essaims (le même but serait atteint en oubliant de mettre les hausses) que devient la question de la sélection, de l'amélioration de l'abeille qui doit être le but de tout apiculteur mobiliste digne de ce nom ?

Il faudrait, si l'on adoptait le système préconisé, se résigner à garder le *statu quo*, s'immobiliser, ne pas progresser, attendre que la lumière nous vienne des autres pays !

Non. Ce n'est pas ce que nous voulons, pas de recul, du progrès.

Utilisons les ruches en paille pour ramasser les essaims, elles sont commodées pour cet usage, mais n'y logeons pas des abeilles.

Quant aux caisses à macaroni, chicorée ou chocolat, leur place est toute indiquée pour faire comme on dit : des soubassements de marmites ¹.

Saint-Cergue, le 4 octobre 1912.

C. AUBERSON.

(¹) Expression courante dans le Jura qui veut dire mettre au feu.

C. A.

Rapport de saison en 1912.

	Récolte moyenne par ruche	Couleur du miel	Force des colonies	Essaims‰
Valais				
Isérables	40 kg.	Brun clair	Moyenne	15 ‰
Monthey	12 »	Brun	»	2 ‰
St-Maurice	35 »	»	Forte	25 ‰
Sion	15 à 20 »	»	»	20 ‰
Riddes	20 »	»	Bonne	10-15 ‰
Val d'Illiez	34 »	Jaune clair	Très forte	25 ‰
Verbier Bagnes	18 »	Blanc	Moyenne	28 ‰
Fribourg				
Bulle	3 kg.	Foncé	Forte ou moyenne	15-40 ‰
Dompierre	3 »	Doré	Forte	20 ‰
Fribourg	0 »	—	Moyenne	20 ‰
Massonnens	2 »	Jaune	Forte	60 ‰
Montbovon	7 »	Jaune foncé	»	5 ‰
La Valsainte	17 »	Jaune	Bonne	?
Pensier	0 »	—	Moyenne	100 ‰
Genève				
Céligny	8 kg.	Foncé	Moyenne	13 ‰
Conches	7 »	Jaune	Forte	5-10 ‰
Genève	3 à 4 »	Clair-doré	Moyenne	10 ‰
La Plaine	0 »	—	Forte	0
Pregny	10 »	Foncé	Bonne	10 ‰
Vaud				
Moudon	5 kg.	Jaune brun	Forte	6 ‰
Payerne	0 »	»	Moyenne	50 ‰
Sédeilles	0 »	»	»	10 ‰
Vucherens	7 »	»	Bonne	25 ‰
Novalles	20 »	Jaune	Forte	20 ‰
Premier	16 »	»	»	75 ‰
Pailly	1 »	»	»	66 ‰
Aclens	17 »	Jaune clair	Très forte	34 ‰
Bex	15 à 20 »	»	Forte	40-50 ‰
Neuchâtel				
Brenets	12 kg.	Jaune	Très forte	90 ‰
Boudry	2 à 3 »	»	Forte	30 ‰
Chaux-de-Fonds	11 »	Brun clair	Normale	60 ‰
Couvet	15 »	Jaune doré	Moyenne	25 ‰
Cressier	5 »	Jaune	»	25 ‰
Les Ponts	10 »	Brun	Forte	60 ‰
Planchettes	10 »	Brun clair	»	6 ‰
Verrières	15 à 20 »	Brun	Faible	50 ‰
Le Locle	12 à 14 ‰	»	Forte	40-60 ‰
Cernier	12 »	Jaune	Forte	40-50 ‰
Jura bernois				
Cerlataz	10 kg.	Jaune	Forte	25 ‰
Chevenet	24 »	Foncé	»	24 ‰
Cormoret	13 »	Jaune foncé	Bonne	22 ‰
Courfaivre	5 à 6 »	Brun clair	»	20-25 ‰
Delémont	10 »	Foncé	Forte	8 ‰
Miécourt	7 »	»	Moyenne	22 ‰
Porrentruy	15 »	$\frac{1}{3}$ Blond $\frac{2}{3}$ Foncé	Forte	30 ‰
Villars	18 »	Jaune foncé	»	6 ‰

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Assemblée annuelle de la Société suisse des amis des abeilles.

Les apiculteurs de la Suisse allemande ont tenu à Bâle, les 8 et 9 septembre 1912, leur quarante-sixième assemblée itinérante sous la présidence de M. le Dr Kramer. Le rapport du comité constate que le nombre des sections s'est élevé de 114 à 116, celui des membres de 7880 à 8960, et celui des abonnés à la *Schweizerische Bienenzeitung* de 7800 à 8850.

Vu la récolte insignifiante de cette année, 30,840 kg. de miel seulement ont été contrôlés, contre 555,000 kg. en 1911. Nous avons indiqué dans le précédent numéro du *Bulletin* le résumé des comptes de la société et de la caisse d'assurance contre la loque.

M. le Dr Jordi, président du groupe « Abeilles » de la section E, présente le premier travail sur ce sujet : « L'Apiculture à l'exposition nationale suisse de Berne ». Après avoir rappelé à grands traits ce que fut l'apiculture aux précédentes expositions, de celle de Zurich (1883) à celle de Lausanne (1910), l'orateur expose l'organisation du groupe apiculture à Berne, en 1914. Voici un résumé de ses explications qui intéressera peut-être les lecteurs du *Bulletin*.

L'apiculture sera rattachée aux deux groupes « Progrès de l'agriculture », président le Dr Laur (Brugg) et « Produits accessoires de l'apiculture », président le Dr Liechti (Berne). Elle comprendra une exposition permanente et une exposition temporaire. La première doit donner une idée d'ensemble aussi précise et aussi complète que possible de l'état de l'apiculture en Suisse. A cet effet, les trois grandes sociétés apicoles de notre pays, le V. S. B., la S. R. A. et l'Association tessinoise des Amis des abeilles seront invitées à participer à l'exposition et à fournir chacune un programme détaillé de leur participation. Ce programme sera soumis au comité du groupe.

L'exposition permanente sera donc réservée aux démonstrations collectives de chacune des parties du pays, et les intérêts privés des apiculteurs et des fabricants ne pourront y trouver place.

Par contre l'exposition temporaire, qui aura lieu dans la deuxième quinzaine d'août, leur sera spécialement destinée. Ce sera l'exposition-réclame. C'est là, sur un emplacement à proximité immédiate, que seront les ruches habitées.

M. Justrich, de Saint-Gall, rapporte ensuite sur la « Situation de la *Rassenzucht* en Suisse ». C'est un cantique de louanges en l'honneur des abeilles noires, du Dr Kramer et de ses disciples. Pas un mot de la statistique de M. Mercier, on le comprend.

Deux autres travaux sont encore présentés : « les Droits des voiers en apiculture, d'après le C. C. et le C. O. » par M. Freyenmuth, et « le Nosema, ses causes et son traitement » par M. Augst.

Tous les orateurs ont été chaleureusement applaudis. Les congressistes ont en outre joui d'un concert donné en leur honneur et d'une course à la Schweizerhalle, malheureusement contrariée par la pluie.

En Allemagne.

La Société des apiculteurs du grand-duché de Bade compte 10,000 membres possédant ensemble 72,000 colonies. L'avoir de la société s'élève à 25,000 francs environ.

L'administration des chemins de fer du même pays vient de prendre une décision intéressante, elle a décidé d'accorder divers avantages au personnel subalterne de la voie qui voudra s'adonner à l'apiculture. Chaque employé recevra gratuitement des ruches et le matériel nécessaire pour 10 essaims ; il jouira en outre de la gratuité du parcours pour assister à des cours ou aux congrès apicoles ; enfin transport gratuit des colonies sera accordé à ceux qui feront de l'apiculture pastorale. Environ 500 employés ont demandé à être mis au bénéfice de ces mesures.

Une abeille qui semble être un canard.

L'Evening and St-Jame's Gazette de Londres raconte qu'après deux ans d'expériences, un M. Burrow, de Longton, aurait obtenu une variété d'abeilles qui ne font aucun usage de leur aiguillon et qu'un enfant peut manier sans le moindre danger. Ces abeilles seraient en outre réfractaires à la plupart des maladies qui déciment leurs congénères et les meilleures ouvrières du monde. M. Burrow aurait fait une récolte de 212 livres d'une seule colonie. En un mot, la huitième merveille du monde ! Il ne reste plus aux apiculteurs qu'à élever une statue à M. Burrow, à moins toutefois que son abeille ne soit qu'un vulgaire canard.

J. M.

Fécondité des reines.

Les lecteurs du *Bulletin* doivent être lassés d'une discussion dans laquelle aucun des deux contradicteurs n'arrive à persuader l'autre. Aussi étais-je décidé à me taire devant le nombre imposant de témoins que m'avance M. Berger, lorsque M. Forestier m'a mis sous les yeux un article de G. de Layens paru dans la *Revue internationale d'apiculture* de 1889 (page 238).

M. Berger pourra me reprocher de nouveau de n'avancer qu'un seul témoignage. J'espère toutefois qu'il trouvera le témoin de qualité.

Voici l'article en question pour les lecteurs du *Bulletin* et surtout pour M. Berger qui sûrement ne l'a jamais lu.

E. LAESSER.

On améliore la race des abeilles en se servant de grandes ruches

Pour former mon rucher de Loupe, j'ai acheté une trentaine de ruches vulgaires du pays de 30 à 40 litres de capacité. Ces ruches, achetées à l'automne, furent transvasées l'année suivante dans des ruches à cadres horizontaux de 18 cadres.

Quelques années après, deux cultivateurs, dont l'un est de mon village et l'autre d'un village voisin, ayant constaté chacun les récoltes que j'obtenais, voulurent essayer du mobilisme. Je leur prêtai des ruches à cadres et pendant l'hiver ils construisirent des ruches sur mes indications. Ces ruches sont loin d'être d'une construction parfaite, mais comme à la campagne on ne compte pas beaucoup le temps dépensé, elles n'ont guère coûté que le prix du bois ; quant aux abeilles qui s'y trouvent depuis huit ans, elles paraissent s'y trouver aussi bien que dans des ruches de luxe.

L'année suivante, j'aidai ces cultivateurs à transvaser leurs colonies ; ce premier travail demande toujours un peu de soin et d'expérience, et je tenais à m'en occuper moi-même, afin d'éviter les déceptions.

Le total des trois ruchers était de 65 à 70 colonies, chiffre qui a peu varié depuis, ces cultivateurs étant trop occupés de travaux des champs pour penser beaucoup à leurs abeilles.

La seule différence qui existait alors entre les nouveaux ruchers fermés et le mien, c'est que ce dernier avait quatre années d'avance sur les deux autres. Quant à la méthode d'exploitation qui a toujours été très simple, je n'ai pas à m'en occuper ici, je dirai seulement que les trois ruchers ont toujours été conduits par les mêmes procédés, et que les reines n'ont jamais manqué de place pour pondre à quelque époque de l'année que ce soit.

L'année du transvasement des colonies ne donna qu'une faible récolte de miel ; il fallait s'y attendre car les abeilles avaient beaucoup de rayons à compléter ou à construire. L'année suivante, je fus assez étonné en constatant que la force moyenne des colonies était assez inférieure à la force moyenne des colonies de mon rucher qui, comme je l'ai dit, avait quatre années d'avance sur les deux autres. Il y avait cependant dans chaque nouveau rucher quelques colonies très fortes qui donnèrent une aussi bonne récolte de miel que mes meilleures ruches. La troisième année, un plus grand nombre de colonies devinrent fortes ; mais ce n'est que la quatrième année que la force moyenne des deux ruchers égalait la mienne. Depuis cette

époque, les récoltes sont sensiblement égales dans les trois ruchers.

Il a donc fallu quatre ans pour que les reines des deux nouveaux ruchers deviennent aussi fécondes que celles de l'ancien, c'est-à-dire la période nécessaire au renouvellement complet des reines. On peut donc conclure des faits précédents que ces reines, qui toutes provenaient de petites ruches vulgaires, étaient dans le principe moins fécondes que celles depuis longtemps dans les grandes ruches ; il y a donc évidemment eu, avec le temps, une amélioration très sensible de la race d'abeilles. Ce fait, je l'ai constaté sur plus de quarante colonies.

G. DE LAYENS.

LES ABEILLES DISTINGUENT-ELLES

LA COULEUR ET LA RACE

Dans son article sur l'emballement des reines (mars 1912), M. Bellot dit : « Une ruche d'abeilles communes italianisée en fin de saison ne devrait pas rester au milieu d'autres ruches indigènes, car tant que les abeilles noires ne seront pas remplacées par des jaunes, ce qui n'a lieu qu'en mai suivant, la reine jaune risque d'être assaillie par quelques abeilles d'une ruche voisine. » J'avoue ne pas comprendre pourquoi. Si risque il y a, il doit être le même pour toutes les reines sans exception et à toute époque de l'année. Puis M. Bellot ajoute : « Or, comme elle n'est pas de même race, elle risque d'être sacrifiée. »

Je crois que l'honorable auteur attribue trop d'importance à la race de la reine, et voici pourquoi: je ne possède que des ruches jumelles à cloison perforée, dont trois ont un compartiment occupé par des abeilles communes et l'autre par des italiennes. Bien souvent les abeilles, surtout les jeunes, se trompent de compartiment, mais les deux ruchées ayant la même odeur, cela n'entraîne aucune suite fâcheuse : les abeilles sont reçues comme si elles appartenaient à la même colonie et, malgré la différence de races, aucune reine n'est tuée. Il n'en serait peut-être pas de même si les intruses provenaient d'une autre ruche : les propriétaires du logis tâcheraient de ne pas les laisser pénétrer et si quelques-unes réussissaient à pénétrer quand même, elles pourraient, en effet, faire un mauvais parti à la reine. Je conclus donc que la race et la couleur n'ont aucune importance et que l'odeur est tout. Je crois les abeilles parfaitement incapables de discerner la race et la couleur, autrement j'aurais peut-être eu à déplorer la perte de six reines, car parmi mes italiennes il y a un assez grand nombre de noires et parmi les noires encore plus d'italiennes.

Par la même occasion, je voudrais exposer ici un cas qui s'est présenté chez moi et qui a quelque rapport avec l'article de M. Bellot.

Au commencement de mai dernier, désirant former un essaim artificiel et lui donner une reine italienne, j'en commandai une à un éleveur qui, l'année passée, m'en avait fourni une de toute première qualité. Sur ces entrefaites, la plus forte de mes colonies d'italiennes me donna un superbe essaim et je changeai alors d'idée : je renonçai à mon essaim artificiel et résolus de donner à la souche la reine que je devais recevoir. Je détruisis donc tous les alvéoles de reines et, une fois la reine arrivée j'introduisis celle-ci dans une cage Dadant (cage plate avec tringle en fil de fer) que j'insérai entre deux rayons. Deux ou trois jours après — je ne me souviens pas au juste — quel ne fut pas mon étonnement de trouver la cage pleine d'abeilles et ma reine vivante parmi elles. Evidemment les plus petites abeilles avaient réussi à pénétrer. Alors, voyant les bonnes dispositions des abeilles, j'enlevai la tringle pour délivrer la reine. Le lendemain, vers 11 heures du matin, j'aperçus sur le sol un groupe d'abeilles qui paraissaient très absorbées ; je m'approchai pour me rendre compte de ce qui se passait là et j'y trouvai... ma reine, avec laquelle les abeilles étaient aux petits soins. Je dois ajouter que j'avais coupé une aile à la reine avant de l'encager. Je la pris, la posai sur la planche de vol et elle disparut immédiatement dans la ruche. Dans l'après-midi je trouvai de nouveau ma reine dehors, mais, cette fois, sur la planche de vol. Ne désirant pas la perdre, je l'encageai de nouveau et la replaçai dans la ruche. Ne sachant ni que faire, ni comment expliquer ces sorties, j'écrivis immédiatement à mon fournisseur, qui me répondit que la reine avait été *trop bien* acceptée ; que, dans ces cas-là, les reines sont souvent pressées et même étouffées par les abeilles ; que cela provient de ce que les reines sont délivrées trop brusquement. Alors j'appliquai sur le trou de la cage une mince feuille de cire et laissai faire les abeilles, qui délivrèrent elles-mêmes la prisonnière.

Le Touvet (Isère), le 14 juillet 1912.

Aug. CORDEY.

Erratum :

Page 195 : lisez « *la salicaice* » au lieu de « *la salivaire* ».

On demande à louer

pour le 1^{er} avril 1913, dans une contrée mellifère, pas trop éloignée d'une ligne de chemin de fer, une petite maison de 3 ou 4 pièces avec terrain y attenant pour y installer un rucher. *S'adresser au bureau du Journal.*

J'achète grosses quantités de

miel contrôlé

Paiement comptant. Adresser les offres avec prix à **J. Schaller-Fellmann**, Breisacherstrasse 118, Bâle.

SUCRE RAFFINÉ

POUR LES ABEILLES

Demandez toujours prix du jour à

WINANDY & Cie

Bourg, 16 — LAUSANNE — Bourg, 16

NE PENSEZ PAS SEULEMENT A AUTRUI

PENSEZ AUSSI A VOUS-MÊMES — OFFREZ-VOUS DES ÉTRENNES

Le Livre de l'abeille par E. Alphandery. Préface d'Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique. — 58 photos en 20 planches sur papier couché. 222 figures dans le texte. Magnifique ouvrage in-8°, contenant tous les renseignements relatifs à l'apiculture.

L'Apiculture par l'Image par E. Alphandery. — Ce beau volume in-8° de 96 planches donne, sous une forme claire, agréable, pittoresque, toutes notions apicoles.

C'est une leçon de choses toute parlante et vivante aux yeux.

Le Miel par E. Alphandery et C. Toulouse. — 120 dessins artistiques, par Moc Géo, P. Mayeur, Maurice et une planche en phototypie. Remarquable ouvrage in-8°, le plus complet et le plus original sur cette question.

Envoi franco de la notice avec spécimens des illustrations.

Chaque volume franco Fr. 2.80.

Ed. Alphandéry, Château de Brignan, Montfavet (Vaucluse).